Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260320-2026_040_1-DE

Ville de Chantepie

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni le 20 mars 2026 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Gilles DREUSLIN, Maire,

Étaient présents : Grégoire LE BLOND, Vanessa MOINET-TRANVAUX, René ROUSSEL, Anne-Sophie ROSSIGNOL, Laurent PLAGNE, Isabelle LEBRETON, Romain GUILLARD, Martine LEBRUN, Anthony PHILIPPON, Jocelyne DANSAY, Yann LE GALL, Jocelyne LAURENS, Vincent VIVIER, Hanane HAJJI, Louis COUASME, Mélinda PELLOTÉ-HÉRY, Stéphane CHAUVET, Laëtitia CHEMINEL, Mafua Sébastien DE SOUSA MONTEIRO, Sylvie HARDY, Jean-Pierre MARTINEZ, Vanessa MENARD MOTTAIS, Guillaume PASQUIER, Emilie LAINÉ, Christian ROBERT, Catherine GUILLOTIN, Gilles DREUSLIN, Stéphanie GOURIN, Laurent REBUFFIE, Caroline OURION, Gautier DERUETTE, Eve SCHOUMACKER, Victor COUPARD.

Procurations :

Absents :
Secrétaire de séance : Monsieur Louis COUASME

N° 2026/040 Installation du Conseil municipal suite à l'élection municipale du 15 mars 2026

Monsieur Gilles DREUSLIN, Maire, propose de nommer un secrétaire de séance : Monsieur Louis COUASME.

Monsieur Gilles DREUSLIN donne lecture des résultats du premier tour de l'élection municipale du dimanche 15 mars 2026 sont les suivants :

- Électeurs inscrits 7 852
- Votants 4 801
- Votes nuls 40
- Votes blancs 104
- Suffrages exprimés 4 657

Les suffrages obtenus par chacune des listes en présence sont respectivement les suivants :

- « Chantepie Demain » : 2 152
- « CHANTEPIE, C'EST VOUS !» : 2 505

Conformément à l'article L 262 du Code Electoral :

- il est attribué à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur lorsqu'il y a plus de quatre sièges à pourvoir
- cette attribution opérée, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne

Ont donc obtenu :

- la liste « Chantepie Demain » : 7 sièges
- la liste « CHANTEPIE, C'EST VOUS !» : 26 sièges

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260320-2026_040_1-DE

Monsieur Gilles DREUSLIN **déclare** les membres du Conseil municipal, cités ci-après, installés dans leurs fonctions :
Grégoire LE BLOND, Vanessa MOINET-TRANVAUX, René ROUSSEL, Anne-Sophie ROSSIGNOL, Laurent PLAGNE, Isabelle LEBRETON, Romain GUILLARD, Martine LEBRUN, Anthony PHILIPPON, Jocelyne DANSAY, Yann LE GALL, Jocelyne LAURENS, Vincent VIVIER, Hanane HAJJI, Louis COUASME, Mélinda PELLOTÉ-HÉRY, Stéphane CHAUVET, Laëtitia CHEMINEL, Mafua Sébastien DE SOUSA MONTEIRO, Sylvie HARDY, Jean-Pierre MARTINEZ, Vanessa MENARD MOTTAIS, Guillaume PASQUIER, Emilie LAINÉ, Christian ROBERT, Catherine GUILLOTIN, Gilles DREUSLIN, Stéphanie GOURIN, Laurent REBUFFIE, Caroline OURION, Gautier DERUETTE, Eve SCHOUMACKER, Victor COUPARD.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de Séance

Le Maire,

Mairie de CHANTEPIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35

Louis COUASME

Grégoire LE BLOND